



DESCRIPTION

- Colle parquet monocomposant
- Prêt à l'emploi
- Excellente résistance à l'effondrement des cordons de colle
- Elasticité permanente
- Très facile à appliquer
- Hautes résistances finales
- Meilleur confort acoustique
- Faible odeur
- Ne contient ni solvant, ni isocyanate, ni phtalates, ni de l'eau

APPLICATIONS

- Approprié pour surfaces absorbantes et non-absorbantes.
- Convient à toutes les tailles de parquet contrecollé (parquet semi-massif, multicouche ou composite) conforme à la norme EN 13489, panneaux de particules, OSB, contreplaqué, parquet mosaïque et lamarquet jusqu'à max 25x5 cm.
- Convient aux chapes anhydrites.
- Convient pour une utilisation sur les sols avec le chauffage au sol et avec les systèmes de climatisation réversible sous réserve de la garantie du fabricant, s'il est appliqué complètement avec une spatule à colle dentée.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Type de mastic	Polymères hybrides
Densité (g/ml)	1.71
Nombre de composants	1
Résistance au cisaillement (N/mm²)	2
Résistance à la température	-40°C - +70°C
Système de durcissement	Réticulation par l'humidité de l'air
Ponçable après	48 h
Accessible à pied	24 h
Temps ouvert à 23°C et 50% H.R.	30 minutes
Température du produit lors de l'application	+15°C - +35°C
Dureté Shore A: ISO 868	50
Teneur en extrait sec	±100%
Durée de conservation du produit non ouvert	15 mois
Conditions de stockage	Stocker dans un endroit sec et frais à +5°C à +25°C. Tenir à l'abri de la lumière directe du soleil.

EMBALLAGE ET COULEURS

seau 15kg - 33 pièces/palette

Beige

carton 3x 7,5kg - 36 pièces/palette

Beige

carton 2x 7,5kg - 40 pièces/palette

Beige

Cette fiche remplace tous les documents précédents. Les données sur cette fiche sont rédigées selon les derniers résultats de notre laboratoire. Les caractéristiques techniques peuvent être adaptées ou changées. Notre responsabilité ne peut être engagée en cas d'incomplet. Avant la mise en oeuvre, il faut s'assurer que le produit employé convienne à son usage. Des tests préalables sont nécessaires. Les conditions de garantie sont régies par nos conditions de vente, les usages et la législation.

MODE D'EMPLOI

Préparation

- La préparation des supports et la mise en oeuvre doivent être conformes au DTU 51.2 "Pose des parquets à coller" (norme NF P 63-202 : France).
- Ne pas appliquer dans espaces confinés. Il est important de bien ventiler les endroits durant application et durcissement.
- L'utilisateur doit assurer que le produit employé convient à son utilisation. Si nécessaire, contacter notre service technique.
- Enlever la colle durcie mécaniquement.
- Rendre les surfaces lisses rugueuses pour augmenter la surface de contact.
- Sur des supports irréguliers, appliquer d'abord une couche d'égalisation avec DL Egaline ou DL Maxi Egaline.
- Les chapes cimentaires à forte humidité résiduelle peuvent être traitées avec Primer PU Turbo (max. 4% d'humidité résiduelle) ou Hydroblocker 2K (max. 5% d'humidité résiduelle).
- Les sols existants en céramique, en granit, en marbre ou similaires doivent être correctement dégraissés, puis rayés mécaniquement. En cas d'humidité montante, ils doivent être traités avec un apprêt à trois composants Hydroblocker 3K.
- En aucun cas, n'appliquez pas de barrière d'humidité sur les chapes avec chauffage par le sol et un taux d'humidité résiduelle supérieur à celui autorisé par les normes en vigueur.
- Si la chape est en très mauvais état, elle doit être retirée et remplacée.
- Mesurez le taux d'humidité du sous-plancher à l'aide d'une bombe à carbure dans le noyau de la chape et comparez-le à la valeur maximale prescrite par le fabricant de revêtements de sol.
- Le taux d'humidité est conforme à la TV 272 de Buildwise avec un max. de 2,5 % pour chape en ciment et de 0,5 % pour anhydrite. Pour chauffage par le sol: respectivement 1,8% et 0,3% (conform. DTU 51.2, la teneur en humidité doit être $\leq 3\%$ (France)).
- Laissez acclimater le parquet pendant quelques jours dans l'endroit concerné.
- Le support doit être durablement sec, propre et exempt de poussière, peinture, pièces détachées... et il doit être résistant à la pression et à la forme. Vérifiez que le support est conforme à la norme et aux réglementations techniques applicables.
- Avant la pose sur chauffage au sol/refroidissement par sol, celui-ci doit être éteint pendant au moins 48h après avoir suivi le protocole de chauffage et de refroidissement, afin de permettre au chape de bien sécher et de réduire le risque de fissuration.
- Toute fissure ou déchirure doit être réparée avec du mortier synthétique qui peut être obtenu en mélangeant Hydroblocker 2K avec du sable de quartz (rapport 1/6).
- Les surfaces qui ne sont pas assez robustes ou compactes doivent être renforcées avec Primer WB, Primer PU Turbo ou Hydroblocker 2K.

Primaires

- Sur des surfaces très absorbantes, il faut d'abord appliquer le Primer WB ou Primer PU Turbo.

Pose

- Le produit se verse directement du seau sur le sol et se laisse étaler avec une spatule à colle crantée. La colle doit être spatulée également sur toute la surface.
- Faites attention au temps ouvert de la colle. N'appliquez donc pas trop de colle d'un coup.
- Poser le parquet d'un mouvement glissant sur le lit de colle encore humide (perpendiculaire aux cordons de colle). Maroufler le parquet avec un maillet en caoutchouc pour assurer un contact parfait.
- La distance entre les murs et le parquet doit être au moins de 10 à 15 mm.
- Si nécessaire, alourdissez le parquet pour assurer un transfert parfait de la colle. Roulez le parquet sans rainure et languette avec un rouleau à cylindre.

Cette fiche remplace tous les documents précédents. Les données sur cette fiche sont rédigées selon les derniers résultats de notre laboratoire. Les caractéristiques techniques peuvent être adaptées ou changées. Notre responsabilité ne peut être engagée en cas d'incomplet. Avant la mise en oeuvre, il faut s'assurer que le produit employé convienne à son usage. Des tests préalables sont nécessaires. Les conditions de garantie sont régies par nos conditions de vente, les usages et la législation.

Consommation

Consommation en collage pleine surface :

- 700 - 900 g/m² avec spatule à colle crantée avec dentelure B3
- 900 - 1500 g/m² avec spatule à colle crantée avec dentelure B11
- En cas de collage de lames de parquets de grande longueur et largeur, il est conseillé d'utiliser une spatule à colle crantée plus brute pour éviter les creux dans le collage.

Nettoyage

- La colle débordant sur les bords peut être enlevée à l'aide d'un couteau à enduire. Les résidus non durcis peuvent être éliminés avec Parasilico Cleaner, Multi-Purpose Super Cleaner ou des lingettes nettoyantes
- Pour nettoyer les outils, les surfaces et éliminer les résidus avant durcissement, utiliser le Parasilico Cleaner, Multi-purpose Super Cleaner ou Cleaning Wipes. Les résidus durcis s'enlèvent avec du Silicone Remover
- Après durcissement éliminer mécaniquement les éléments durcis.

SECURITE

Consultez les informations de sécurité sur l'emballage et la fiche de données de sécurité pour plus d'informations.

POINTS D'ATTENTION

- Ne convient pas à une immersion permanente.
- Ne convient pas à une utilisation sur des surfaces butimineuses.
- Ne convient pas pour une utilisation sur PE, PP, PA, PTFE (téflon).
- Évitez tout contact avec des matériaux contenant des plastifiants tels que le bitume, le néoprène, l'EPDM, le butyle... car ils peuvent entraîner une perte d'adhérence ou une décoloration.
- Ne pas appliquer à l'extérieur.
- Vu la grande variété de type de parquets sur le marché il faut s'assurer que le produit convient pour l'application envisagée.
- Avec les systèmes de chauffage et de refroidissement par le sol réversibles, la T° du sol ne doit pas descendre en dessous du point de rosée de l'air pour éviter la condensation. L'application préventive d'une barrière contre l'humidité est recommandée.

AGRÉMENTS TECHNIQUES ET LABELS DE QUALITÉ

- GEV Emission EC1plus label: très faibles émissions de COV
- Classe d'émission COV française A+: Etiquetage en émission de composants organiques volatiles des produits de construction et décoration.



Cette fiche remplace tous les documents précédents. Les données sur cette fiche sont rédigées selon les derniers résultats de notre laboratoire. Les caractéristiques techniques peuvent être adaptées ou changées. Notre responsabilité ne peut être engagée en cas d'incomplet. Avant la mise en oeuvre, il faut s'assurer que le produit employé convienne à son usage. Des tests préalables sont nécessaires. Les conditions de garantie sont régies par nos conditions de vente, les usages et la législation.